

# MASTER 1<sup>ÈRE</sup> ET 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT PARCOURS PROGRAMMATION, CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS URBAINS



## OBJECTIFS DU PARCOURS

Le parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains s'inscrit dans le master mention « Urbanisme et Aménagement ». La première année de master est un tronc commun destiné à transmettre aux étudiants les connaissances scientifiques et techniques communes à l'ensemble des urbanistes et aménageurs. Le parcours (en deuxième année) constitue une spécialisation dans le champ spécifique de la production matérielle de la ville : programmation, conception, montage et conduite opérationnelle des projets urbains et des opérations d'aménagement. Les objectifs du parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains sont de permettre aux étudiants de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques en matière de :

- Études préalables (diagnostics, études d'opportunité, de faisabilité, de pré-définition, ...)
- Programmation urbaine ;
- Composition spatiale des projets et des espaces publics ;
- Montage juridique, financier et organisationnel des opérations ;
- Conduite opérationnelle des opérations d'aménagement ;
- Communication, concertation et participation autour des projets urbains.

L'ensemble du tronc commun et du parcours du master mention « Urbanisme et Aménagement » s'inscrivent dans une approche transversale, globale et multi-scalaire des enjeux urbains. Dans leurs interventions, les urbanistes et aménageurs mettent en relation différentes échelles territoriales (l'opération d'aménagement, le quartier, la ville, la région métropolitaine) ; différents champs professionnels (politique, social, ingénierie, architecture, etc.) et différentes enjeux et thématiques (transport, logement, environnement, développement économique, etc.). Le principe du master Urbanisme et Aménagement est celui de la transversalité des savoirs académiques et professionnels. Elle met en relation approches disciplinaires, connaissances techniques et savoir-faire professionnels.

## DÉBOUCHÉS

Le parcours Programmation, conception et conduite de projets urbains prépare aux métiers de la recherche et à ceux de la conception des opérations d'aménagement (chargé de développement, concepteur, programmeur), de leur montage organisationnel, juridique et financier ainsi qu'à leur conduite opérationnelle (chargé d'opération, chef de projet). Ces métiers relèvent de la conception urbaine (composition spatiale, projets urbains, espaces publics, ...) ; de la maîtrise d'ouvrage urbaine (programmation, pilotage, conduite des projets ; ...) et de l'urbanisme opérationnel (aménagement, montage d'opérations). Ils sont identifiés par le référentiel « métiers - compétences des urbanistes » de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes pour le compte du ministère de l'Équipement sous les chapitres :

- Conception urbaine : programmation urbaine, composition spatiale ;
- Production d'opération : mise en œuvre et

conduite d'opérations urbaines et d'aménagement ;

- Production des savoirs : recherche fondamentale et appliquée, enseignement et formation.

## PUBLICS VISÉS

Le master Urbanisme et Aménagement s'adresse :

- Aux étudiants titulaires de la troisième année de licence mention géographie et aménagement, parcours ville et urbanisme ;
- Aux étudiants ayant validé une troisième année de Licence (notamment, mais pas obligatoirement, en sciences humaines et sociales), ou un niveau équivalent dans une école d'architecture ou d'ingénieur ;
- Aux élèves de Science Po Lyon et de la voie d'approfondissement « Aménagement, Politiques urbaines » à l'ENTPE souhaitant suivre un double cursus ;
- À des personnes titulaires d'un niveau bac +2 ayant une expérience professionnelle de cinq ans au moins en urbanisme, aménagement et gestion urbaine (après validation de leurs acquis professionnels par le biais de la Validation des acquis de l'expérience).

## ADMISSION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1<sup>ère</sup> année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

## OUVERTURE INTERNATIONALE

L'Institut d'urbanisme est membre actif de plusieurs organismes d'envergure internationale fédérant les formations en urbanisme : • Association pour la Promotion de l'Enseignement et la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) ; • Association of European Schools of Planning (AESOP) ; • Global Planning Associations Network (GPAN). Des accords d'échanges avec l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne), l'École Polytechnique de Milan (Italie), l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal (Canada) permettent à une quinzaine d'étudiants par an de valider un semestre dans une des formations partenaires.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Semestre 1

#### UE Approches disciplinaires

- Dynamiques et transformations urbaines (CM et TD)
- Organisation et pratiques politiques des collectivités publiques (CM et TD)
- Développement économique et territorial (CM et TD)

#### UE Approches pratiques et opératoires

- Stage d'initiation à l'urbanisme (TD)
- Enjeux participatifs et développement urbain (CM et TD)
- Analyse de projets urbains (CM et TD)
- Pratiques de l'urbanisme opérationnel (CM et TD)
- Stratégies territoriales et planification urbaine (CM et TD)

#### UE Approches thématiques

- Environnement et risques dans l'espace urbain (CM et TD)
- Transport et mobilité dans l'espace urbain (CM et TD)
- Politiques de l'habitat (CM et TD)

#### UE Savoir faire du champ professionnel

- Atelier infographie (TD)
- Atelier de programmation (TD)
- Accompagnement recherche de stage et d'emploi (TD)

### Semestre 2 (classique ou mobilité)

#### UE Approches problématisées de la ville et de l'urbanisme

- Atelier d'enjeux et de problématiques de l'espace urbanisé (TD)
- Séminaire méthodologie et démarches d'investigation (TD)
- Spatial planning in European city regions (CM)
- Spatial planning in European city regions (TD)
- Initiatives étudiants et forums urbains (à distance)

#### UE Stage et mémoire

- Atelier professionnel (TD)
- Stage / Mémoire de recherche

### Semestre 3

#### UE Processus de production de la ville

- Modes de régulation de la production et de la gestion de la ville (CM et TD)
- Techniques et pratiques financières des collectivités locales (CM et TD)
- Politiques foncières et immobilières (CM et TD)
- Questionnements de la recherche en urbanisme et aménagement (CM et TD)
- Cadres et pratiques réglementaires de l'aménagement et de l'urbanisme (CM et TD)

#### UE Savoirs appliqués à l'aménagement urbain

- Urbanisme, environnement, énergie (CM et TD)
- Morphologie urbaine et dynamiques sociales (CM et TD)
- Risques, catastrophes et aménagement (CM)
- 1 CM au choix parmi : Production de logements locatifs sociaux (CM) / Montage d'opérations d'aménagement et de construction immobilière (CM) / Lecture problématique de la ville (TD)

#### UE Savoir faire du champ professionnel

- Réseaux et services urbains (CM et TD)
- Programmation urbaine et conduite de projets (CM et TD)
- 2 CM au choix parmi : Débat public, conflits et mobilisations dans l'espace urbain (CM et TD) / Urbanisme et paysages urbains (CM et TD) / Atelier de conception des espaces publics et forme urbaine (CM)

### Semestre 4 (classique ou mobilité)

#### UE Pratiques et outils des stratégies urbaines

- Outils informatiques pour la conception urbaine (CM et TD)
- Montage de projets de développement et de régénération urbains (CM et TD)
- Initiatives étudiants et forums urbains (TD)
- et 1 CM au choix parmi : Communication, concertation et projets urbains (TD) / Méthodologie de la recherche en aménagement et urbanisme (TD)

#### UE Atelier professionnel / stage

- Atelier professionnel (TD)
- Stage / Mémoire de recherche

## CONTACT : UFR TEMPS ET TERRITOIRES

### Secrétariat

Françoise MARTIN

Tél. : 04.78.58.65.51

Mail : francoise.martin@univ-lyon2.fr

### Responsable pédagogique :

Vivianne CLAUDE

## DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en master 243 euros

+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

## LIEU DES COURS

Institut d'Urbanisme de Lyon,

14 avenue Berthelot, 69007 Lyon